► 1. Présentation de la région

L'Occitanie, la deuxième plus grande région métropolitaine par sa superficie après la Nouvelle-Aquitaine

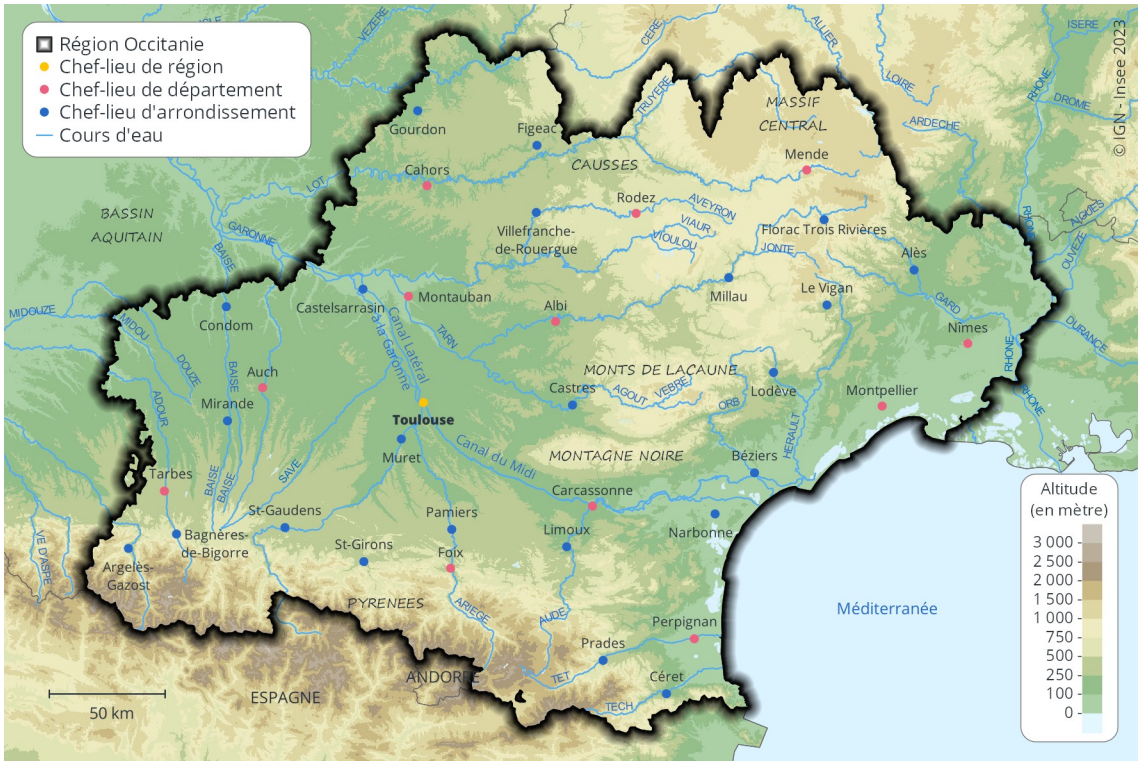

- 72 724 km² : 2e région de France métropolitaine, plus vaste que l'Irlande
- 5 973 969 habitants[1] au 1er janvier 2020[2] : 4e région de province la plus peuplée derrière Auvergne-Rhône-Alpes (1re) Nouvelle-Aquitaine (2e) et Hauts-de-France (3e).
- 13 départements
- 4 453 communes au 1er janvier 2023 : 4 communes de plus de 100 000 habitants, 34 de plus de 15 000… et 4 de moins de 10, soit 1 commune en moins par rapport à l'année précédente, suite à la fusion de 2 communes situées en Ariège.
- 36 arrondissements et 249 cantons
- 164 intercommunalités dont 2 métropoles, 1 communauté urbaine et 21 communautés d'agglomération dont 1 interrégionale
- 86 aires d'attraction des villes, dont 16 de 50 000 habitants ou plus entièrement situées en Occitanie
- 303 unités urbaines : 34 de plus de 15 000 habitants dont 2 interrégionales
- 27 zones d'emploi dont 2 à cheval sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 228 bassins de vie
- 367 communes densément peuplées ou de densité intermédiaire et 4 086 communes rurales
- 24 schémas de cohérence territoriale (SCoT) approuvés dont 3 interrégionaux
- 105 quartiers prioritaires de la politique de la ville
- 8 pays dont 1 interrégional
- 30 pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) dont 3 interrégionaux
- 2 parcs nationaux et interrégionaux
- 8 parcs naturels régionaux (PNR) dont 1 interrégional

[1]donnée corrigée le 23 octobre 2023.
[2]6 101 005 habitants au 1er janvier 2023 selon les dernières estimations de population : 3e région de province la plus peuplée derrière Auvergne-Rhône-Alpes (1re) et Nouvelle-Aquitaine (2e).